



Le 9 juillet 2026

Chers parents,

En vue de la rentrée scolaire 2026-2027, voici quelques renseignements importants à savoir.

Paielements des effets généraux (voir liste d'effets scolaires)

Dès le 13 août 2026, nous vous invitons à utiliser le mode de paiement à privilégier pour les effets scolaires; soit **le paiement en ligne!** Pour ce faire, nous vous invitons à prendre connaissance de la procédure en annexe, à la **page 6** de ce document. Vous y trouverez également les institutions financières qui acceptent les paiements en ligne.

Afin de procéder au paiement des effets scolaires en ligne, vous devrez **obligatoirement aller consulter l'état de compte de votre enfant** via le portail parents Mozaïk, où vous trouverez le numéro de référence lié au compte de votre enfant. Cet état de compte sera **disponible le jeudi 13 août 2026.**

ATTENTION : Si vous utilisez déjà ce mode de paiement pour le service de garde (incluant l'encadrement du midi), vous devrez saisir un nouveau fournisseur sur le site Internet de votre institution financière et utiliser des **numéros de références distincts**. Les numéros de référence pour les effets scolaires débutent toujours par **ES** (pour **E**ffets **S**colaires).

Si vous avez plus d'un enfant qui fréquente notre école, vous devrez saisir **un paiement par enfant**, puisque chacun a un numéro de référence qui lui est spécifique.

Sachez que les numéros de référence correspondent au type de payeur (père, mère, tuteur) et sont attribués en lien avec le détenteur de l'adresse principale de l'élève. Si les détenteurs de l'adresse principale de l'élève sont le père et la mère, vous trouverez deux numéros de référence sur l'état de compte, soit un pour chaque parent. Sinon, **seul le parent détenteur de l'adresse principale aura un numéro de référence sur l'état de compte.**

Nous vous invitons fortement à utiliser ce mode de paiement, puisqu'il vous évitera d'avoir à vous déplacer à l'école pour cette opération.

Si vous n'êtes pas en mesure d'effectuer un paiement Internet, parce que votre institution financière ne les accepte pas, par exemple, vous pourrez vous présenter à l'école le 13 août 2026, entre 8 h et 11 h, puis entre 12 h et 15 h. **Les modes de paiement acceptés seront par Interac ou par chèque** (chèque libellé au nom de l'école Rose-des-Vents et les chèques postdatés ne sont pas acceptés). **Si vous souhaitez payer en argent comptant, vous devez avoir le montant exact de la facture.**

Lors de cette journée, nous vous accueillerons seulement pour effectuer les paiements des effets scolaires. **Si vous effectuer un paiement en ligne, vous n'aurez donc pas à vous présenter à l'école.**

Encadrement du midi

Afin de connaître les tarifs et tous les détails liés au service de garde (incluant l'encadrement du midi), nous vous invitons à consulter les règles de fonctionnement du service de garde, déposé sur notre [site Internet](#).

Veuillez prendre note que les frais du service de garde (incluant l'encadrement du midi) sont dorénavant payables sur réception de l'état de compte, à chaque mois. Les dates de facturation prévues pour l'année 2026-2027 sont également déposées sur notre site Internet, dans la section [service de garde](#).

Vous n'avez donc aucun frais à payer en début d'année, sauf si vous avez un solde de l'année 2025-2026 (Attention : le service pourrait vous être refusé si un solde était encore présent à la rentrée scolaire; veuillez en acquitter les frais dès maintenant).

Si vous avez un changement de fréquentation à signaler au service de garde et que vous souhaitez qu'il soit effectif dès la rentrée, nous vous demandons de le faire **avant le 14 août 2026**. Le document prévu à cet effet se trouve également sur notre site Internet, dans la section [service de garde](#). Vous devrez ensuite le transmettre à Mme Alarie, via l'adresse courriel suivante : sdg.rdv@cssmi.qc.ca.

Première journée de classe

Pour les élèves du préscolaire, nous vous invitons à consulter le document d'informations sur l'entrée progressive au préscolaire, qui se déroulera sur une semaine, en annexe, à la **page 5** de ce document.

Assemblée générale de parents

L'assemblée générale de parents se tiendra au gymnase, tout de suite après l'accueil des élèves lors de la première journée d'école, soit vers **7h50, le 27 août 2026**.

Vous êtes donc invités à rester à l'école après le départ de votre enfant en classe, pour l'assemblée générale de parents, qui permet de former le conseil d'établissement et l'organisme de participation des parents (OPP) pour l'année scolaire 2026-2027.

Conseil d'établissement : deux postes à titre de représentants des parents seront en élection, pour un mandat de deux ans (2026-2027 et 2027-2028). Si vous vous demandez ce en quoi consiste ce conseil et quel est le rôle des membres, voici des liens vers des capsules explicatives :

[Conseil d'établissement en bref](#)

[Rôle et responsabilités des membres](#)

Organisme de participation des parents, qu'est-ce que c'est?

Il s'agit d'un comité qui regroupe des parents ayant envie de s'impliquer dans la vie de l'école, de diverses manières (par exemple : organisation d'activités parascolaires, participation aux différentes activités de l'école, réaliser, pour le compte du conseil d'établissement, des campagnes de financement, etc.). Pour plus d'informations à ce sujet, nous vous invitons à consulter le site Internet du CSSMI où plus de détails sont fournis à ce sujet :

<https://www.cssmi.qc.ca/parents/implication/opp>.

Transport

Dès le 12 août 2026 vous pourrez consulter le site Internet du CSSMI pour connaître l'heure d'embarquement et le circuit de votre enfant. Vous devrez vous connecter à la plateforme Edubus pour accéder à ces informations. La plateforme et toutes les informations du transport sont disponibles à partir du site du CSSMI :

<https://www.cssmi.qc.ca/ecoles/favoris/transport-scolaire>

Campagne de financement – Étiquettes personnalisées Colle à moi

Comme vous le savez, nous accumulons une centaine d'objets perdus, chaque année, en passant par des vêtements et des souliers jusqu'aux boîtes à lunch, bouteilles d'eau, etc.

Nous collaborons cette année encore avec l'entreprise québécoise qui offrent des étiquettes personnalisées ***Colle à moi***.

Colle à moi, est une compagnie **d'étiquettes personnalisées** d'excellente qualité. Elles résistent à la laveuse, la sécheuse, au micro-ondes et au lave-vaisselle. Elles sont amusantes, colorées, pratiques et durables. Elles rendent la tâche agréable et rapide afin de bien identifier les effets personnels de chaque enfant.

Pour chaque achat effectué en nommant notre organisation, *Colle à moi* nous remettra **15 % des ventes** pour financer divers besoins et / ou activités de l'école (les fonds amassés seront déposés aux fonds spéciaux, dont l'usage sera déterminé par le conseil d'établissement).

Il suffit d'aller sur leur [site web](#), chercher école Rose-des-Vents (Saint-Joseph-du-Lac) et magasiner!

ATTENTION! Deux écoles se nommant Rose-des-Vents participent à cette collecte, veuillez choisir l'école de la bonne ville pour que la ristourne soit attribuée à la bonne école.

Sinon, vous pouvez également inscrire école Rose-des-Vents (Saint-Joseph-du-Lac) lorsque vous seriez rendu à votre panier d'achats sous « Supportez une collecte de fonds. »

Nous vous remercions à l'avance de votre participation habituelle à nos campagnes de financement, qui permettent de faire vivre divers projets aux enfants!

Nous vous souhaitons un bel été à profiter de temps de qualité en famille et au plaisir de vous retrouver en août prochain.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Mélanie Samson'.

Mélanie Samson
Directrice



PRÉSCOLAIRE **Modalités d'accueil 2026-2027**

Les premières journées de l'année scolaire de votre enfant se vivront selon le principe d'une entrée progressive. Cet horaire favorisera l'adaptation de votre enfant à son entrée à l'école. Voici les informations concernant la première semaine.

Jeudi 27 août

Présence à l'école en avant-midi seulement : L'enfant accompagné d'un parent selon l'horaire qui vous sera transmis à partir du 21 août, pour une rencontre d'environ 60 minutes.

Service de garde gratuit disponible pour tous : De 7h40 à 14h45

Service de garde régulier : De 14h45 à 17h45 pour les élèves inscrits régulièrement et selon les besoins.

Transport scolaire disponible

Vendredi 28 août, lundi 31 août et mardi 1^{er} septembre

Présence à l'école en avant-midi seulement : De 7h40 à 11h05

Service de garde gratuit disponible pour tous : De 11h05 à 14h45

Service de garde régulier : De 6h45 à 7h40 et de 14h45 à 17h45 pour les élèves inscrits régulièrement et selon les besoins.

Transport scolaire disponible en fin de journée (14h45)

*** Mardi 1^{er} septembre**

Soirée d'informations aux parents du préscolaire à 19h

Horaire régulier à partir du mercredi 2 septembre 2026.

UTILISATION DU SERVICE DE GARDE

Afin de planifier les journées du 27 août au 1^{er} septembre, nous vous demandons de remplir le formulaire en ligne, **au plus tard le lundi 10 août**, via le lien suivant :

[Lien vers le sondage](#)

En vous remerciant à l'avance de votre collaboration, nous vous souhaitons un bel été!

Mélanie Samson
Directrice
École Rose-des-Vents

Nouveauté facturation effets scolaires : Paieement par internet maintenant disponible !

Étapes pour acquitter votre facture en ligne

1. Vous rendre sur le site internet de votre institution financière dans votre compte client
2. Ajouter le fournisseur : CSS Mille-Iles Effet scolaire
3. Utiliser le numéro de référence sur l'état de compte de votre enfant dans la section « Paiement par internet » :

PAIEMENT PAR INTERNET

Nom du parent	Nom du parent
Numéro de référence: ES	Numéro de référence: ES

Institutions qui acceptent les paiements en ligne :



Attention

Chaque parent a son
propre # de référence



Centre
de services scolaire
des Mille-Iles

Québec